



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22830>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-22830**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville d'Angers (49)

**Correspondant :** M le Maire

**Adresse :** BP 80011, 49020 Angers cedex 02

**Coordonnées :**

**Courriel :** dematerialisationbatiments@ville.angers.fr

**Adresse internet :** <https://www.angers.fr/services-demarches/demarches-pour-les-professionnels/marches-publics/index.html>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://alm.marches-securises.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Travaux de remplacement du sol sportif de la salle Montaigne

**Lieu d'exécution et de livraison :** rue Joseph Cussonneau, 49100 Angers

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Marché ordinaire de travaux à prix global et forfaitaire. Le délai d'exécution du marché de 9 semaines comprend : - la période de préparation de 4 semaines qui démarre à compter de la date renseignée dans l'ordre de service - le délai d'exécution des travaux de 5 semaines qui démarre à l'issue de la durée de la période de préparation par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG-Travaux, hors délai de garantie de parfait achèvement. Les prestations seront financées par autofinancement de la ville d'Angers, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Les paiements s'effectuent par virement administratif. Prix global et forfaitaire actualisable. Avance de 10% accordée dans les conditions prévues au contrat. Garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance.

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Une retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des modifications en cours d'exécution) sera constituée, conformément aux dispositions de l'article 7 du CCAP du marché. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Cf. règlement de la consultation

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Cf. règlement de la consultation

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Commentaire sur les justifications :** les pièces à remettre par les candidats au titre de la candidature sont listées dans le règlement de la consultation, ainsi que celles à remettre par l'attributaire en fin de procédure

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 60%
- Valeur technique : 40%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 24/03/2025 à 14:00

**Délai minimum de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

V25BATSTSOLMONTAIG

**Renseignements complémentaires :** Une visite de site est fortement conseillée, dans les conditions fixées à l'article 2.5 du règlement de la consultation. Les pièces à remettre par les candidats au titre de leur offre sont listées dans le règlement de la consultation. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Ville d'Angers

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://alm.marches-securises.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Ville d'Angers

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://alm.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :** Ville d'Angers

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://alm.marches-securises.fr>

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Ville d'Angers

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://alm.marches-securises.fr>

## Section 14 - Informations complémentaires

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents :** Les documents sont disponibles gratuitement et en accès libre sur le profil acheteur. Il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/02/2025